STAGE ATHLETISME 2025

Angers – du 19 au 25 Avril 2025

Comme chaque année depuis maintenant plus d'une décennie, l'E.S.C.® Athlétisme organise un stage durant les vacances de printemps. Cette année (et comme en 2023) le club va partir à **Angers**, dans un centre au cœur d'un grand parc avec le lac !

BUT :

S'entraîner et créer des liens solides entre les athlètes du groupe. Le stage a une vocation sportive et c'est pour cette raison qu'il est réservé au groupe compétition (il peut y avoir exceptionnellement quelques athlètes des catégories inférieures qui se joignent à ce stage).

L'E.S.C.® remercie l'ensemble de ses partenaires :

INTERSPORT PONTAULT-COMBAULT — La Queue-en-Brie — VAL de MARNE Le Département — ATHLÉ FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

NOMBRE DE PARTICIPANT(E)S : entre 16 et 20

Le prix exact du stage reste à déterminer cela dépendra notamment du nombre de participants/participantes

HEBERGEMENT : « Ethic Etap Lac de Maine »

- Situé à Angers
- Salle de réunion avec possibilité de sono et vidéoprojecteurs
- Salle de loisirs : billard, baby-foot, ping-pong, terrains de volley/badminton et de pétanque

RESTAURATION :

- Pension complète avec self-service

EQUIPEMENTS :

- Piste d'athlétisme **« Stade du Lac de Maine »** avec haies, haies steeple, 2 sautoirs en longueur, 2 sautoirs en hauteur, 1 sautoir perche, aire de lancer de javelot, aire de lancers de disque, 1 cage de marteau, 2 aires de lancers de poids et 1 halle de 1.200m² (à 10min de l'hébergement)

ENTRAÎNEMENTS :

- 2 entraînements/jour, le vendredi après-midi sera utilisé pour un footing de fin de stage.

TARIFS :

- **450€/personne (ce prix est le maximum, le tarif sera sans doute un peu plus faible).**

CONDITIONS :

- Être licencié(e), à partir des catégories Cadets et Cadettes comprises
- Le stage s'adresse aux athlètes assidus aux entraînements et aux athlètes qui s'engagent à participer aux interclubs

INFOS PRATIQUES :

Pour vous inscrire au stage, il vous est demandé de rendre pour le 29 Déc-2024 dernier délai :

- Inscription auprès du bureau de la section
- Il faudra prochainement verser un acompte de 100 euros (pour « réserver » sa place à ce stage).
- Il y aura ensuite d'autres versement à réaliser pour payer l'entièreté du stage.